

L'ANFIIDE SOUTIENT LA MOBILISATION INFIRMIERE DU 08 NOVEMBRE 2016

L'ANFIIDE apporte son total soutien à la mobilisation infirmière du 8 novembre 2016.

Quel que soit le mode d'exercice, au domicile, en entreprise, à l'école, à l'hôpital ou en collectivité, le désarroi éthique et le profond malaise des infirmières sont manifestes face aux contraintes et incohérences auxquelles elles sont soumises, à l'instar des autres acteurs du secteur sanitaire et médico-social. Au quotidien, pour répondre aux besoins des patients dans des situations souvent très complexes et parfois imprévisibles, les infirmières usent toujours plus de leur disponibilité, de leur savoir-faire et leur savoir-être dans l'objectif de tirer le meilleur parti des ressources disponibles, s'adaptant ainsi en permanence aux exigences du système de santé.

Ce mouvement collectif défend avant tout la démocratie sanitaire. **L'équité dans l'accès aux soins**, préventifs curatifs ou palliatifs, est un droit fondamental pour tout être humain, droit pour lequel la profession infirmière plaide dans ses actions quotidiennes, dans l'esprit d'offrir le juste soin au bon moment et au bon endroit.

Forte de la confiance que la population lui accorde et du mandat social qui lui est octroyé, la profession infirmière est consciente des défis tant économiques que sociétaux à relever pour garantir la pérennité de notre système de santé tout en préservant la qualité et la sécurité des soins.

La volonté de la profession infirmière est de contribuer activement à l'adaptation nécessaire de notre système de santé afin de proposer le meilleur niveau de santé possible à nos concitoyens. **La société attend d'une infirmière qu'elle soit compétente, autonome et responsable, prodiguant ainsi des soins de qualité, dans des conditions sécurisées encadrées par une déontologie et une éthique adaptées.** Nous appelons à la mise en œuvre rapide d'actions concrètes permettant aux infirmières de mener à bien les missions qui leur sont dévolues.

Les décisions que nous jugeons nécessaires

Nous prenons acte des revendications des différentes organisations professionnelles associées dans ce mouvement. Dans ce contexte, nous réaffirmons la nécessité impérieuse d'associer **systématiquement** les infirmières à toute décision les concernant ou pouvant avoir des répercussions sur l'exercice de leur profession quel qu'il soit.

En amont de toute décision, nous demandons à nos décideurs de

- 🌀 Penser **le système de santé** dans une dimension préventive : développer la santé communautaire et son accessibilité au domicile du patient.
- 🌀 Penser **le parcours de soins du patient** au plus près de sa trajectoire de vie : décloisonner les secteurs sanitaires et médico-sociaux pour concevoir des modes de coordination et d'organisation efficaces.
- 🌀 Penser **la pratique infirmière**, qu'elle soit généraliste ou spécialisée, ainsi que les expertises qu'elle développe comme un atout au sein de l'équipe pluri professionnelle afin de répondre aux besoins diversifiés de la population, y compris dans les situations humanitaires émergentes.
- 🌀 Penser **la pratique avancée** comme une innovation majeure complémentaire à celles des autres professionnels, dans une approche collaborative des parcours de soins des bénéficiaires.
- 🌀 Penser à **élargir le champ d'exercice** des infirmières autorisées dans le cadre des coopérations inter-professionnelles et utiliser le potentiel des rôles infirmiers avancés
- 🌀 Penser **l'amélioration des conditions de travail** dans tous les environnements de pratiques, la gestion des risques et le déploiement d'outils nécessaires pour accomplir leur travail de façon sécurisée et harmonieuse.

➔ **Penser à prendre soin des soignants comme eux-mêmes prennent soin au quotidien des personnes qu'ils accompagnent.**

